Image not found or type unknown

loyers impayés par colocataire

Par **rodolf**, le **04/08/2009** à **12:15**

Bonjour
Je suis convoqué le 8/09 à une audience, a paris.
L affaire concerne mon ancien colocataire qui n a pas payé ses loyers.
Le 1% logement s etant porté garant, il nous reclame la somme due.
Jusque la, rien d anormal sauf que j ai quitté l appartement seulement 2 mois apres l emmenagement
et que par consequent, je n habitais plus a cette adresse.
Ma seule faute est une omission, a savoir que je n ai pas prevenu le 1% lors de mon depart.
J avais, en revanche prevenu mon proprietaire par lettre recommandée avec AR.
J ai ete prevenu de tout ca en 2008, soit 6ans apres les faits.
Voila brievement le probleme...
Dans l attente d une réponse de votre part, recevez mes salutations.

Par **jeetendra**, le **04/08/2009** à **12:53**

bonjour, contactez l'un des Adil du Haut Rhin, ils vous aideront, bonne journée à vous

ADIL du Haut-Rhin
1 rue Camille Schlumberger
68000 Colmar
tél. : 03 89 21 75 35
fax : 03 89 23 61 91
mél. : adil@wanadoo.fr

ADIL du Haut-Rhin
Antenne de Mulhouse
28 rue des Franciscains
68100 Mulhouse
tél. : 03 89 46 79 50
mél. : adil68mulhouse@wanadoo.fr

Par **rodolf**, le **04/08/2009** à **13:49**

merci !!!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés